

Communiqué

pour diffusion immédiate

Les citoyens affectés par la mine Canadian Malartic réitèrent leur confiance envers le Comité de citoyens et mandatent des avocats pour préparer un recours collectif

Malartic, le 16 février 2016 – Dans une assemblée tenue hier soir, plus d'une centaine de résidents des quartiers les plus rapprochés de la mine à ciel ouvert Canadian Malartic ont réitéré leur confiance envers le Comité de citoyens et ont mandaté des avocats pour préparer un recours collectif qui devrait être déposé d'ici le mois d'avril. Le Comité de citoyens garde la porte ouverte pour conclure une entente avec la minière si cette dernière s'engage à répondre clairement aux demandes des citoyens exprimés depuis plusieurs mois.

Les citoyens affectés par la mine à ciel ouvert – la plus grande au pays en milieu habité – ne nient pas l'apport économique de cette dernière, mais affirment du même souffle que cela ne justifie en rien d'accepter, les yeux fermés, les nombreux dérangements et les nuisances qu'ils subissent depuis plusieurs années reliés aux poussières, aux dynamitages, au bruit et autres inconvénients. Les citoyens demandent à la minière d'assumer pleinement ses responsabilités légales et financières envers les citoyens impactés.

Le Comité de citoyens vient de franchir une nouvelle étape et c'est avec confiance qu'il poursuivra les mandats accordés à l'unanimité par les citoyens en assemblée hier soir, notamment :

1. De maintenir son retrait du Comité de travail établi par la minière, la Ville de Malartic et le Comité de suivi de la mine,
 - o compte tenu que nous n'avons encore aucune engagement clair et écrit de la mine afin d'offrir l'acquisition de résidences à une large proportion des citoyens impactés;
 - o compte tenu que nous n'avons toujours aucun engagement de la mine pour un soutien financier afin de pouvoir avoir accès à des experts indépendants;
 - o compte tenu que nous n'avons toujours aucun engagement de la mine pour que nous puissions être accompagnés par une personne-ressource de notre choix.

2. De faire préparer, par des avocats spécialistes, un recours collectif qui pourrait être déposé d'ici le mois d'avril;

3. Finalement, de garder la porte ouverte pour conclure une entente avec la minière si cette dernière s'engage à répondre clairement aux demandes des citoyens exprimés depuis plusieurs mois.

Les citoyens réunis en assemblée ont également réitéré que les membres du Comité de citoyens de la zone sud de la voie ferrée sont les seuls représentant de leurs intérêts pour arriver à conclure une entente avec la minière et que ni la Ville de Malartic, ni le Comité de suivi n'ont été mandaté pour le faire.

-30-

Source et entrevues :

Louis Trottier, représentant du Comité citoyens Zone sud de la voie ferrée de Malartic, 819-757-3412

Maître Michel Bélanger, avocat spécialiste, 514-927-6195

Ugo Lapointe, Coalition Québec Meilleure Mine et MiningWatch Canada, 514-708-0134

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée d'une trentaine d'organismes membres représentant collectivement plus de 250 000 individus, partout au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social, environnemental et économique. Site : www.quebecmeilleuremine.org

Les membres actuels de la coalition : Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT) ▪ Alternatives ▪ Artistes pour la Paix ▪ Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) ▪ Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL) ▪ Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) ▪ Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ▪ Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté ▪ Coalition de l'ouest du Québec contre l'exploitation de l'uranium (COQEU) ▪ Coalition Stop Uranium de Baie-des-Chaleurs ▪ Comité de vigilance de Malartic ▪ Conseil centrale CSN de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec ▪ Écojustice ▪ Eco-vigilance Baie-des-Chaleurs ▪ Environnement Vert Plus Baie-des-Chaleurs ▪ Fondation Rivières ▪ Forum de l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM ▪ Groupe solidarité justice ▪ Les AmiEs de la Terre du Québec ▪ Justice transnationale extractive (JUSTE) ▪ MiningWatch Canada ▪ Minganie sans uranium ▪ Mouvement Vert Mauricie ▪ Nature Québec ▪ Professionnels de la santé pour la survie mondiale ▪ Regroupement citoyen pour la sauvegarde de la grande baie de Sept-Îles ▪

Regroupement pour la surveillance du nucléaire ▪ **Réseau œcuménique justice et paix (ROJeP)** ▪ **Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE)** ▪ **Sept-Îles sans uranium** ▪ **Société pour la nature et les parcs (SNAP-Québec)** ▪ **Société pour vaincre la pollution (SVP)** ▪ **Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ).** *Tous nouveaux membres bienvenus.*
